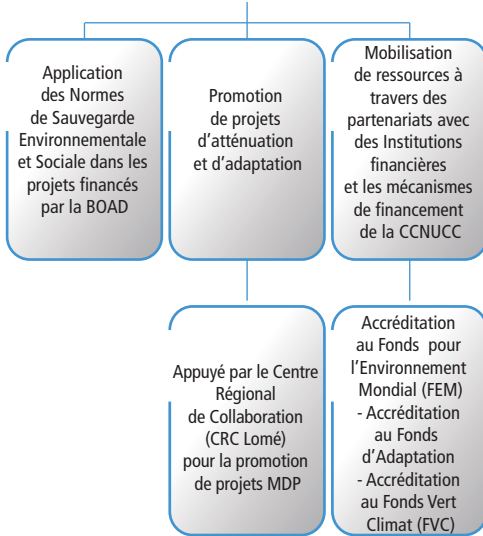


LA BOAD ET LE CLIMAT



LE CENTRE RÉGIONAL DE COLLABORATION (CRC) LOMÉ

Collaboration entre la BOAD et la CCNUCC¹ pour améliorer la répartition au niveau régional des projets MDP en levant certaines barrières (manque de ressources et d'expertise) qui empêchent les pays en développement d'avoir accès à la finance climat à travers le MDP via :

- un soutien direct aux gouvernements, aux ONG et au secteur privé, pour l'identification et le développement de projets MDP dans le cadre du Protocole de Kyoto ;
- l'accompagnement des acteurs régionaux (porteurs de projets, autorités nationales désignées) à travers la mise en place d'une plateforme d'échanges de connaissances et d'expériences autour des bénéfices du MDP ;
- une étroite collaboration avec les organisations partenaires qui fournissent une assistance aux États parties à la Convention à travers d'autres activités d'atténuation (NAMAs², préparation des CPDN³ et préparation des acteurs à l'accès aux ressources du Fonds Vert pour le Climat)

MÉCANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT PROPRE (MDP)

- Mécanisme de la finance carbone approuvé par les Nations Unies, opérationnel et à la disposition des pays en développement pour accéder à un développement durable tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des pays industrialisés.
- Secteurs éligibles du MDP : Énergie – Déchets - Procédés industriels - Utilisation des solvants - Agriculture - Forêt.



¹ Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

² Mesures d'atténuation appropriées au niveau national

³ Contributions prévues déterminées au niveau national